



garde et placement des enfants

Par **tobuoioi5**, le **21/06/2009** à **22:14**

mes enfants sont chez ma mere plusieurs jours par semaine car je ttravail et je pars tres tot le matin (5h15).

il savère qu'une de mes deux filles se serai plein de n pas suporter de vivre une fois chez moi , chez sa grand mere et chez son pere (car j suis divorcer) suite a plusieurs probleme de comportenent de cette dernier (dicipline à l'école).

puis elle aurai parler de fugue....

de tout cela il en est resorti de ma mere et de mon ex-mari que les enfants etait pas bien chez moi et qu'il sont en danger.

aujourd'hui mon ex- mari est venue chez moi pour me faire signer un papier avec une entête "Juge des affaires familiales ou il y figurai le nom de ma mere qui aurai la garde des enfants en semaine et le nom des deux parent avec une demande d'apposer une signature sur ce document.

que dois-je faire ?

j'ai acuellement la garde de mes filles mais il on pris toutes les affaire des enfants et mes enfant sont deja chez elle depuis le debut du mois.

j'ai un emploi à 75km de la ou j vie actuellement et j veux me rapprocher comment dois-je faire? puis-je partir avec mes enfants sans risquer qu'ils me les prennent?

ils me disent que si j ne signe pas le document , une enquête sera mis en place et les enfants seront placer dans un foyer le temps que tout soit régler. est ce vrai?